

Communiqué de la présidence de l'Université du Maine

20 décembre 2013

Le conseil d'administration de l'Université du Maine, dont l'ordre du jour concernait principalement le budget 2014, n'a pu se dérouler jeudi 19 décembre 2013, suite à l'intervention dans la salle d'étudiants et de personnels enseignants-chercheurs, techniciens et administratifs, réunis préalablement en assemblée générale à l'appel de l'intersyndicale (listes) de l'établissement.

Les personnels et étudiants ont fait lecture devant les administrateurs de deux motions. La première relative aux difficultés budgétaires de l'Université, demandant au CA de refuser de voter le budget primitif 2014, car, « comme dans la plupart des établissements, il entérine une situation budgétaire critique, induite par un désengagement financier de l'Etat qui met en danger le fonctionnement de l'établissement et la mise en œuvre de ses projets,... ».

La seconde à propos de la Communauté d'Universités et d'Etablissements (CUE) Bretagne – Pays de la Loire, actuellement en discussion, dans laquelle les personnels et étudiants s'inquiétaient de la mise en œuvre de cette CUE « dans un cadre de politique d'austérité qui met en danger l'accomplissement des missions de l'université avec le risque fort porté au maillage territorial de l'Enseignement supérieur, en favorisant les établissements des métropoles régionales,... ».

Un échange entre le président, les personnels et les étudiants a mis en évidence des convergences sur la responsabilité forte de l'Etat dans la dégradation de la situation budgétaire de notre université et sur la nécessité d'un soutien accru de l'Etat. En soutien à cette initiative, la quasi-totalité des administrateurs a décidé de quitter le CA. Le quorum n'étant plus atteint, le CA n'a pas pu se dérouler.

Après plusieurs semaines de préparation budgétaire et malgré les efforts importants consentis par les services et composantes, le budget qui devait être présenté aux administrateurs était en déséquilibre de 900 000 € de fonctionnement. Il s'agissait d'un budget sincère qui permettait la continuité des missions de service public de formation, de recherche et d'innovation de l'Université.

Ces dernières années, l'Université du Maine n'a pas ménagé ses efforts pour répondre à la demande légitime des populations de nos territoires en Sarthe et en Mayenne comme en témoignent la hausse de plus de 20% des effectifs étudiants entre 2006 et 2012 (hors co-diplomation et cursus parallèle), la qualité de la vie étudiante, l'offre de formation en Master et l'insertion professionnelle des diplômés, mais également le niveau de compétences en recherche et la qualité des relations avec le tissu économique local et national.

Malgré un sous-encadrement en emplois, une sous-dotation en crédits et un GVT positif l'Université du Maine reste pleinement inscrite dans une politique de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche au service de son territoire et de notre pays,. En effet, depuis son passage aux RCE, elle subit une sous-dotation chronique qui la met en grande difficulté:

- GVT cumulé en 2014 : 1 600 000 € (3 400 000 € cumulés depuis notre passage aux RCE et en intégrant le complément exceptionnel au titre de 2013)
- Sous-encadrement en emploi : -155 emplois (pour l'année 2013)
- Sous-dotation en crédit : 3 600 000 € pour l'année 2013 (11 200 000 € cumulés depuis notre passage aux RCE)

En dépit de ces facteurs structurels sur lesquels l'établissement a peu de prise, l'Université du Maine a mis en œuvre, sans dégrader son offre de formation ni son activité de recherche en priorisant l'emploi, dès l'année 2012 un certain nombre de mesures d'économies réduisant les dépenses de fonctionnement. Ainsi, le montant total des efforts effectués par l'Université hors éléments de masse salariale pour l'année 2013 dépasse 1 100 000€.

L'ensemble des mesures prises devraient pour l'année 2013 nous permettre d'approcher l'équilibre budgétaire.

Déjà fortement mobilisés pour la mise en œuvre de ces mesures, les administrateurs et la direction de l'Université ont alerté dès 2011, puis à plusieurs reprises, notre tutelle des difficultés financières de l'université. Les mesures d'économie réalisées, obèrent notre développement et ne sauraient être reconduites éternellement sous peine de voir notre politique d'investissements réduite à néant. Une augmentation structurelle de sa dotation financière est nécessaire pour poursuivre son activité, remplir ses missions de service public et conduire les projets que la tutelle elle-même juge comme innovants et exemplaires et qui sont soutenus par les collectivités locales et nos partenaires socio-économiques.

Aujourd'hui, les administrateurs constatent que la dotation budgétaire 2014 communiquée, il y a quelques jours est inacceptable : 14 emplois en création comparés aux 20 postes de l'année 2013 et 0% d'augmentation de crédits de fonctionnement, alors que les annonces laissaient présager un accompagnement notamment en emplois et en fonctionnement bien plus important pour rééquilibrer le budget 2014.

Sur la base de ce constat, eu égard à la gravité de la situation, nous avons demandé à être reçu en urgence par Madame la Ministre de l'enseignement supérieur et de la Recherche. Nous serons reçu au ministère ce lundi 23 décembre prochain. Avant de devoir envisager, à regrets, d'autres mesures de renoncement à certaines de nos missions, l'université fonde beaucoup d'espoirs dans sa rencontre avec Madame la Ministre.